

# Engins de chantier - Recyclage

**A partir du 1er janvier 2020, la recommandation R372m devient la recommandation CACES® R482 - Engins de chantier Catégories A, B1, C1, C2, C3, D, E, F, G**

## Objectifs

Renouveler le recyclage du Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®).

### Public Visé

- Artisan ou salarié d'une entreprise du bâtiment.

### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

### Pré Requis

- Maîtriser la conduite des engins de chantier.
- Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français.
- Aptitude médicale à la conduite de l'engin.
- Etre âgé de 18 ans et plus.

## Parcours pédagogique

### Jour 1 – THEORIE1 :

1. La réglementation: Recommandation CNAMTS R482.
  - Les documents à présenter lors d'un contrôle.
  - Les rôles des différents organismes.
  - Rôles et responsabilités du chef de chantier, du conducteur de travaux et du chef d'équipe.
2. Classification, technologie.
  - Les principaux types d'engins.
  - Leurs principaux organes.
  - Le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité.
3. Sécurité.
  - Connaître les principaux risques : renversement, heurts, environnement (réseaux enterrés, réseaux aériens).
  - Les règles de conduite, de circulation et de stationnement.
  - Les dispositions générales de sécurité.

### Jour 2 – TESTS :

- Evaluation théorique.
- Evaluations pratiques.
- Tests CACES® établi suivant le référentiel CNAMTS R482.

## Les + métier

Les engins et appareils de levage étant des équipements dangereux s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés, le CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) met à disposition des entreprises des éléments permettant d'évaluer les connaissances et le savoir-faire des conducteurs. Le permis CACES®, permet de valider les acquis théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'équipement spécifiques, en sécurité.

## Objectifs pédagogiques

- Connaître les instances et répertorier les obligations de la réglementation.
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements de l'engin pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance.
- Connaître et appliquer les mesures de sécurité lors de l'utilisation d'engins de chantier.

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Formation en présentiel.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

- Apports théoriques sur vidéo-projecteur, exercices théoriques.
- Exercices pratiques.

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et certifié

## Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuilles d'émargement.
- Fiches d'évaluation.
- Tests d'aptitude écrit et pratique

## Tarifs (net de taxes)

**Inter (Par Stagiaire) : 544.00 €**

**Intra (Par Jour) : Nous consulter**